

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi 2 avril 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 2 avril 2019 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis
Claudia Doucet, Martin Tourigny.

Est absent : Léo Gauthier

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Camille Desmarais, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2019-04-038

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-04-039

Adoption du procès-verbal du 5 mars 2019 séance ordinaire et le suivi.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 5 mars 2019 séance ordinaire, soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-04-040

Adoption du procès-verbal du 12 mars 2019 séance extraordinaire et le suivi.

Il est proposé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 12 mars 2019 séance extraordinaire, soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-04-041

Adoption des comptes.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, secondé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 94 841.28\$, dont 9 565.68\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2019-04-042

Adoption du règlement n° 2019-305 décrétant un emprunt pour consolidation de déficit.

Il est proposé par madame Sandra Lampron, appuyé par madame Claudia Doucet et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2019-305 intitulé règlement décrétant un emprunt pour consolidation de déficit à l'affectation de la somme de 127 376\$ des soldes disponibles du règlement 2017-291.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-04-043

Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 2019-306.

Monsieur Patrick Mathis, par la présente :
Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2019-306 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-04-044

Atelier de formation système comptable-autorisation à la directrice générale.

Il est proposé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise la directrice générale à assister à l'atelier de formation du 23 mai à Drummondville. Le coût de la formation, dîner et frais de déplacement seront aux frais de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-04-045

Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec 12 au 15 juin 2019 à Québec.

Il est proposé par madame Sandra Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise la directrice générale à assister au Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec en juin 2019. Tous les frais reliés à ce congrès seront défrayés par la municipalité,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-04-046

Demande de subvention pour l'achat des couches de coton.

Madame Claudia Doucet va s'informer à ce qui se fait dans les municipalités voisines et vous revient avec une proposition, à suivre.

2019-04-047

Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature – Accréditation à titre de *Municipalité amie des enfants* (MAE).

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la Municipalité de Saint-Samuel afin d'être reconnue *Municipalité amie des enfants* (MAE);

CONSIDÉRANT l'engagement de la municipalité de Saint-Samuel de mettre en place, dans un délai de trois (3) ans, les intentions figurant audit dossier de candidature pour l'accréditation MAE;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, appuyé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'AUTORISER ET D'APPROUVER le dépôt du dossier de candidature au Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE);

DE CONFIRMER que Mme Claudia Doucet, conseillère, prend la responsabilité du dossier *Municipalité amie des enfants* (MAE);

QUE la direction générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin;

QUE la municipalité s'engage à :

- 1- Attribuer la coordination de l'accréditation MAE à un comité existant représentatif des intérêts des enfants tel que le comité de la politique sociale;

- 2- Maintenir un plan d'action avec un échéancier et des indicateurs de résultats lié aux intentions de votre dossier de candidature;
- 3- Diffuser l'état d'avancement du plan d'action en faveur des familles et des enfants lorsque le projet sera rendu à mi-chemin ;
- 4- Célébrer la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre de chaque année;
- 5- Organiser un événement médiatique pour souligner la remise de l'accréditation;
- 6- Faire la promotion de l'accréditation en :
 - Participant à l'organisation et la réalisation de son événement médiatique local (remise de son accréditation);
 - Installant des affiches et des panneaux MAE, tant dans les édifices municipaux que dans l'ensemble de la municipalité et en utilisant le logo MAE dans ses outils de communication;
- 7- Au terme de la durée de l'accréditation (3 ans) : Dresser un bilan des réalisations afin de maintenir son accréditation pour les trois (3) années suivantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-04-048

ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2019-2021 DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DES POLITIQUES SOCIALES

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est engagée par résolution le 2017-09-094 à renouveler sa politique des aînés (MADA) dans le cadre de la démarche collective initiée par la MRC d'Arthabaska;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette démarche la municipalité a mis sur pied un comité responsable composé de citoyens et de conseiller, conseillère à titre de représentant de la municipalité;

CONSIDÉRANT que ce comité a profité de l'occasion pour inclure des actions axées sur les familles;

CONSIDÉRANT que ce comité a déposé un projet de plan d'action qui fait suite à la tenue d'un sondage et d'une consultation publique auprès des citoyens qui résident sur le territoire de la municipalité au cours de l'année 2018;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Samuel désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation de tous les citoyens et citoyennes;
Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron

QUE le conseil municipal de Saint-Samuel accepte ce plan d'action et s'engage à le réaliser au cours de la période prévue;

QUE le conseil municipal de Saint-Samuel crée un comité du suivi composé des personnes suivantes : Kareen McKenzie, citoyenne, Antoinette Bergeron, présidente de la Fabrique, Grégoire Bergeron, conseiller municipal et membre du club de l'Âge d'Or, Stéphanie Pinard, citoyenne, Érick Bergeron, responsable du service scolaire et de la garderie, Claudia Doucet, conseillère municipal et responsable du MADA, François Gardner, agent de développement des communautés.

QU'UN rapport financier soit déposé à la MRC d'Arthabaska faisant état des dépenses encourues au cours de la démarche incluant le lancement de cette politique dans les délais prévus;

2019-04-049 **Avis de motion et dépôt du projet pour couvrir les dépenses en entretien cours d'eau.**

Madame Sandra Lampron, par la présente :
Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2019-308 établissant le tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le cours d'eau ruisseau Martin Br. 19,21 et 22.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-04-050 **Avis de motion - l'amendant le règlement de zonage.**

Monsieur le conseiller M. Grégoire Bergeron donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'apporter une modification à la définition d'usage en zone agricole.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-04-051 **Résolution adoptant le 1^{er} projet de règlement d'amendement au règlement de zonage et fixant la date de l'assemblée de consultation.**

SUR PROPOSITION DE M. Grégoire Bergeron conseiller, appuyée par Mme Sandra Lampron, conseillère.

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement de zonage n° 2019-307.

Le présent projet de règlement n° 2019-307 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'apporter une modification à la définition d'usage en zone agricole.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 7 mai 2019, à 19 h 05, à la salle du conseil. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-04-052 **Fermeture du bureau – vacances de la directrice générale.**

Il est proposé par monsieur Martin Tourigny et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise la fermeture du bureau municipal pour les périodes suivantes : semaine du 15 avril, semaine du 13 mai 2019 et semaine de la construction à déterminer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Correspondance : CLSC Suzor Côté
MMQ
Carrefour Jeunesse Emploi

Période de questions.

Aucun citoyen n'était présent à la séance

Mme Doucet s'informe s'il y aura des caucus? M Desmarais propose d'arriver aux séances à 19h15, réponse positive de toutes les conseillères et tous les conseillers.

Responsabilité des conseillers.

M Mathis fait un résumé de la réunion d'Avenue Santé Bois-Francs

- La salle d'attente est plus grande
- Les municipalités St-Rosaire, St-Valère et Ste-Clotilde-de-Horton font partie de la clinique.
- Un bail de 3 ans s'est signé avec un 5% d'augmentation par année pour l'entretien.
- Le stationnement sera agrandi et asphalté

Mme Lampron quitte la séance à 20h35

M Desmarais fait un retour sur le conseil des maires de la MRC. Une discussion sur le service d'un casse-croute, dépanneur dans la municipalité est-il nécessaire? Après discussion il est unanime que Saint-Samuel est situé près des grands centres de tous les services possibles, service non essentiel.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Claudia Doucet propose la levée de la séance à 21h00. La séance est close.

« Je, Camille Desmarais, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Camille Desmarais,
Maire**

**Camille Desmarais,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**

